

**La filière
S2TMD
de
Besançon**



A qui
s'adresse-t-elle ?

Aux élèves **motivés par la musique ou la danse** et qui ont une pratique depuis plusieurs années (pas obligatoirement au sein d'un CRR, Conservatoire à Rayonnement Régional).

Aux élèves qui souhaitent approfondir les compétences liées à leur art et **intégrer cette formation dans leur parcours au lycée.**

Comment la filière fonctionne ?

Il s'agit d'un enseignement en partenariat avec le CRR de Besançon. Les cours de pratique sont assurés au conservatoire, les cours de culture et sciences au lycée.

Dans le cadre de la S2TMD, la scolarité des élèves y est gratuite.

L'admission est prononcée par une commission mixte (Conservatoire/Lycée) qui examine le dossier du candidat.

Le lycée Pasteur dispose d'un internat accessible aux élèves admis en série S2TMD.

Les modalités d'inscription

Vous devez remplir un **formulaire de pré-inscription** sur le site internet du Conservatoire. **Période de pré-inscription du 09 mars au 03 avril 2026.**

<https://conservatoire.grandbesancon.fr/c/asses-a-horaires-amenages/>

Vous devez présenter votre **candidature auprès du Lycée Pasteur par mail** : inscription.lyc.pasteur@ac-besancon.fr et transmettre :

- une lettre de motivation
- vos bulletins des 1^{er} et 2^e trimestres de 3^{ème}
- l'accusé de réception de pré-inscription du CRR

Journée Portes Ouvertes du Lycée Pasteur le samedi 07 mars 2026

En seconde

Les élèves suivent une seconde de détermination avec une **option spécifique « enseignement optionnel culture et pratique de la danse ou de la musique »** de 6h réparties entre le lycée et le CRR.

Cette option conduit naturellement à l'entrée en cycle terminal dans la filière S2TMD.



Les enseignements en musique

Les
enseignements
artistiques
combinent :

Développer ses
compétences techniques
d'interprète et de créateur

Concevoir et réaliser des
projets artistiques

Ecouter et analyser les
œuvres musicales

Développer une culture
musicale riche et diverse

Les enseignements en danse

Les
enseignements
artistiques
combinent :

Développement des compétences
techniques

Travail sur l'interprétation

Conception et présentation de
créations

Etude des grands courants et
analyse d'œuvres chorégraphiques

Etude des esthétiques qui font la
réalité de l'art chorégraphique
aujourd'hui

Les spécialités du cycle terminal

A partir de la **Première**, comme pour toutes les filières, l'enseignement s'organise autour d'un tronc commun d'enseignements auquel s'ajoutent 3 spécialités spécifiques à la filière S2TMD.

- **Économie, droit et environnement du spectacle vivant** permettant aux élèves de découvrir les réalités du monde professionnel
- **Culture et sciences chorégraphiques ou musicales**
- **Pratique chorégraphique ou musicale**

Le cycle terminal

Les enseignements généraux du **tronc commun** sont les mêmes pour toutes les séries technologiques : français (en Première), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, 2 langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en Terminale).

Dès la Première, la série technologique offre 1 heure de **coenseignement anglais/musique et danse (ETLVA)**

En **Terminale**, on ne conserve que les deux spécialités artistiques.

Les perspectives professionnelles

Cette série conduit à de nombreux métiers dans des domaines variés comme celui:

de **l'enseignement** (professeur, musicien intervenant)

du **spectacle vivant** (musicien, compositeur, chef d'orchestre, chorégraphe, danseur...).

de la **facture instrumentale**, lutherie

des métiers de la gestion et de la médiation culturelle (médiateur culturel, administrateur de salle...)

[Voir l'éventail des métiers de la musique](#)

Les poursuites d'études

La série S2TMD vise à « apporter à tous les élèves une **formation générale leur permettant d'envisager sereinement une poursuite d'études supérieures** dans une diversité de domaines, que ce soit au sein de l'enseignement spécialisé ou bien vers d'autres horizons de formation. ».

Cette série vise également à « **développer des compétences transversales** adossées à la pratique artistique qui soient une plus-value pour un parcours post bac quelle que soit la voie de formation choisie. ».

Une formation S2TMD peut être un **atout précieux dans le domaine du patrimoine et de la culture**. De nombreuses universités proposent des parcours visant la médiation et la gestion culturelle.

Les poursuites d'études

Poursuivre ses études artistiques au sein d'un **conservatoire, d'une école spécialisée, d'un CNSMD.**

Préparer le **DNSP (diplôme national supérieur professionnel)** au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école.

Préparer le **DE (diplôme d'État) ou le certificat d'aptitude** de professeur de musique ou de danse.

Le bac S2TMD ouvre largement aux **études universitaires** dans la plupart des filières (Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales...), voire en **BTS** ou **IUT** (métiers de l'audiovisuel, parcours régie son, régie lumière, facture instrumentale, lutherie...).

A l'Université, Plusieurs filières de formation sont liées au domaine de la musique et des arts : **la musicologie, la médiation, la gestion et le management culturel, la science et les techniques du son, la musicothérapie.**

Préparer le **DUMI** (diplôme universitaire de musicien intervenant).

Liens utiles

[Spectacle Carte blanche des S2TMD de Besançon](#)

[Site du Lycée Pasteur](#)

[Site du CRR du Grand Besançon](#)

[Site de l'ONISEP](#)

[Contact :](#)

jean-franc.bourgeois.1@ac-besancon.fr